



Réunion Ecole arbitrage

17/04/2021

Animation A ROUSSEL – G FORMET – G GREGORI

Clubs présents : CHAVELOT (S WEINACHTER + V SCHAEFER) – CTC HAUTES VOSGES (M DUVAL) –
THAON (K BITSCH) – BCT (B DA SILVA) – MIRECOURT (F LEGRAND) – SAINT AME (R DECOMBE)

Accueil par G GREGORI et ouverture de séance

Cette réunion aurait dû se tenir en fin d'année 2020, mais au vu de la situation sanitaire, elle a pu être reportée sur l'année 2021. Elle a pour but de créer du lien sur les écoles d'arbitrage et de présenter l'accompagnement que peut faire le Comité. Elle est par ailleurs obligatoire pour les écoles de niveau 2 (CTC)

Pour la saison à venir, la réunion des écoles d'arbitrage aura lieu assez tôt (courant octobre) pour permettre aux clubs de s'organiser. A ce titre, il est ici rappelé que les Assises de l'Arbitrage que souhaite organiser le Comité se tiendront également lors de la reprise de la saison prochaine. La FFBB a mis à disposition un outil avec notamment différentes vidéos pour inciter à ouvrir des écoles, à animer des séances...L'outil sera joint à l'envoi de ce compte rendu.

Antoine ROUSSEL, qui a pris en charge la formation et l'animation de nos officiels, reviendra dans son exposé sur ce qui est la colonne vertébrale de l'arbitrage

- Recruter
- Désigner
- Former
- Fidéliser

Ces 4 axes sont nos priorités de travail

La création et/ou le maintien d'une école d'arbitrage figure dans les actions à valoriser dans le cadre du PSF

Intervention Antoine ROUSSEL

Antoine a participé à une réunion FFBB sur ces axes et expose ce qui pourrait envisager dès la saison prochaine

- Recruter :
 - Jeunes
 - Joueurs fin de carrière
- Désigner
 - Réduire les temps de prévenance d'indisponibilité (harmonisation fédérale)
 - Indemnisation d'arbitres club (caractère obligatoire ?). Difficultés s'il n'y pas accord des clubs ou si clubs n'ont pas d'arbitres club
 -
- Former
 - Intégrer dans formation joueurs
 - Intégrer dans cursus technicien (BF) pour avoir bases et intervenir sur formation jeunes + motivation
 - Malette de formation (90 euros) = outil essentiel : aide par le comité de 60 euros
 - Coût des stages de revalidation : fond financier à mettre en œuvre pour dépense minimale par arbitres
 - Mise en place de formation par secteurs pour AD pour accompagner clubs sans écoles arbitrage et ouvertes à tous
 - Mise à disposition de formateurs par CD
- Fidéliser
 - Jeunes joueurs au moyen d'actions à définir
 - Prévenir les incivilités pour éviter de perdre des arbitres

Interventions des participants (en bleu les réponses CD)

- SW considère que l'intégration de modules de formation pour les joueurs et les techniciens est nécessaire pour éviter des frustrations sur formation arbitres et de méconnaissances des règlements et des évolutions
- SW évoque le manque d'arbitres. Ce qui induit que les jeunes arbitres sont désignés trop tôt sur les terrains et peuvent perdre confiance -> AR : les jeunes arbitres n'arbitrent pas au-dessus de leur catégorie. Cela dépend aussi du profil de l'arbitre qui peut être plus ou moins mature. Il faut envisager un accompagnement fréquent avec des Référents Départementaux pour débriefer. Le jeune est accompagné pendant 2 ans et ne peut pas arbitrer seul. Tous les jeunes n'arrivent pas à faire la part des choses entre les tribunes, les techniciens et les joueurs.
- SW remarque que très peu de femmes arbitrent : est-ce lié aux incivilités ?
- KB : Il pourrait y avoir un débriefing de fin de match avec une grille d'évaluation et réunissant les coachs et les arbitres. Ce qui se fait en UNSS. Elle propose de fournir cette grille.

- MD : Ecole portée par St Dié pour la CTC HV avec des difficultés à recruter -> AR : c'est un problème récurrent sur lequel il faut se pencher. Il faut arriver à trouver de la motivation pendant les entraînements. MD -> La formation Brevet Fédéral est déjà lourde et ajouter des modules peut être intéressante même si cela amène une surcharge -> GG un colloque de début de saison regroupant Techniciens et Officiels a été évoqué et pourrait se mettre en place dans une formule à définir
- FL : Ecole en perspective à EBM. Il faut effectivement réfléchir sur le recrutement des jeunes. C'est difficile à mettre en place. Lors du recyclage des coachs régionaux, il y a une intervention arbitres, il faudrait le développer au niveau départemental.
La crise sanitaire va plutôt s'axer sur le retour des licenciés. Le club est très sensibilisé sur les incivilités et notamment des techniciens et des dirigeants -> GG, pour rappel, un non licencié peut être convoqué en Commission de Discipline pour des faits graves. AR : Les arbitres haut niveau sont moins sensibles à ce qui se passe dans les tribunes mais ça peut être plus difficile pour un jeune
- VS : les arbitres doivent continuer à jouer pour maintenir leurs compétences et garder la passion et le plaisir. Il ne faudrait pas pousser à ne plus jouer pour se consacrer qu'à l'arbitrage. Cela doit rester un choix
- RD : Saint Amé est intéressé par la création d'une école d'arbitrage. Saint Amé à 3 arbitres actuellement. Le club va acheter la mallette pour faciliter la l'ouverture de cette école. Il aura besoin d'accompagnement sur le secteur par le CD car le club n'a pas l'expertise. ->AR : Le CD accompagnera les clubs à la création d'école d'arbitrage sur un secteur et poursuivra par des interventions dès que nécessaire. Il faudra procéder à un recensement en début de saison prochaine pour connaître les besoins secteur par secteur
- BDS : Le BCT va ouvrir une école la saison prochaine. Il est intéressé par l'idée de Karine sur debriefing de fin de match. Quelques jeunes semblent intéressés par l'arbitrage. Il souhaite savoir à partir de quel âge il est possible d'intégrer l'école -> AR c'est possible dès U11 mais pas de diplôme avant 14 ans. GG il est possible de participer à l'école sans forcément passer l'examen. GF rappelle le dispositif JAP pour les plus petits. Chaque jeune arbitre pendant les entraînements et apprend des situations pédagogiques. A mettre en place par les éducateurs
- SW souhaite qu'en changements de règlements ; il puisse y avoir une communication et par exemple, sous forme d'une plaquette recto verso plastifiée distribuée à l'ensemble des acteurs
- Pour SW, la culture actuelle du basket est principalement orientée vers les joueurs. Les Clubs doivent transmettre qu'il y a d'autres acteurs et sensibiliser sur les différents rôles. Elle souhaite présenter aux tous petits les règles sous différentes formes. Ce travail est en cours à Chavelot. Un accompagnement est à faire dans les clubs pour garder les gens qui n'éprouveraient plus forcément de plaisir à jouer

- KB préconise une implication des jeunes le plus tôt possible dans les matchs. Elle évoque un possible arbitrage par palier et différencié selon la catégorie. -> GF rappelle les 4 règles incontournables à développer en même temps : marcher, reprise de dribble, contact, sortie

G GREGORI remercie les participants pour leur présence et leur participation active